

MOTION

Pour une augmentation de 0.1 % de l'attribution pour la coopération au développement, la promotion des droits humains et l'aide humanitaire.

Considérant :

- Que la coopération au développement, la promotion des droits humains et l'aide humanitaire sont des piliers fondamentaux de la solidarité internationale et l'expression concrète d'une volonté d'une meilleure justice sociale.
- Que Plan-les-Ouates est une commune reconnue pour son action dans le domaine de la Solidarité internationale, notamment par Solidar Suisse¹ qui mesure régulièrement la responsabilité sociale des communes suisses en matière de durabilité sociale de leurs achats et de leur soutien à la coopération au développement.
- Que les résultats des comptes montrent des excédents de revenus considérables depuis 2013 s'élevant entre 929'534.00 CHF et 28'816'534.00 CHF.
- Que les crises humanitaires, qu'elles soient d'origine naturelle ou dues à des conflits, sont source de précarité et causent des souffrances inacceptables et dévastatrices à des millions de personnes.
- Qu'il est de notre devoir, en tant que Commune engagée et solidaire, d'agir en faveur du bien-être et de la dignité de tous les individus, indépendamment de leur lieu de naissance ou de leur statut socio-économique, ici et ailleurs.
- Que la situation mondiale actuelle est fort complexe et engendre de la précarité à toutes les échelles. La pandémie de COVID19 et ses conséquences économiques, la guerre en Ukraine et ses répercussions sur la sécurité alimentaire mondiale, ou l'aggravation de la crise climatique engendrent une vulnérabilité accrue des populations. Les besoins de financement pour garantir un meilleur accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable et à d'autres services essentiels, ne font qu'augmenter. Ici et ailleurs.
- Que nous avons une responsabilité morale envers nos concitoyens d'œuvrer, en tant que collectivité publique, en faveur du bien-être et de la dignité de tous les individus, sans déterminisme géographique. Il est de notre devoir de contribuer à la construction d'un monde plus équitable et plus humain, aussi bien au niveau local qu'international.

¹ <https://solidar.ch/fr/rating-des-communes-2023/>

- Qu'en augmentant notre contribution financière, nous réaffirmons notre attachement aux valeurs de solidarité, de justice sociale et témoignons de notre volonté d'agir pour le bien-être des populations les plus vulnérables, et contribuons à une réponse collective et coordonnée aux défis globaux de notre ère. Ici et ailleurs.

En conséquence, sur proposition des Vert.e.s de Plan-les-Ouates,

Le Conseil municipal

DEMANDE

par 21 oui (unanimité)

au Conseil administratif :

1. d'augmenter le taux alloué à la coopération, au développement, à la promotion des droits humains et à l'aide humanitaire de 0,9% à 1,0% des charges du budget global de la Commune hors imputations internes (déductions pour le calcul sur budget global : rétrocession IS communes françaises, péréquation financière, produits des immeubles locatifs et prestations en nature).
2. de veiller à une gestion transparente et sensible des fonds supplémentaires en les allouant à des programmes et des projets visant à soutenir la promotion des droits humains
3. d'assurer le suivi et les évaluations habituelles et nécessaires des projets financés pour garantir la bonne utilisation des fonds publics.

Nous vous remercions pour le bon accueil que vous allez réserver à cette motion qui s'inscrit dans les valeurs que notre Commune souhaite défendre et contribue à l'écriture d'un monde plus juste, équitable et solidaire pour toutes et tous. Ici et ailleurs.

Pour le groupe LES VERT.E.S : Marco Solari, François Haas, Christophe Stauder, Pierre Torri, Barthélémy Von Haller

Pour le groupe SOCIALISTE : Nathalie Ruegger, Glenna Baillon

Exposé des motifs

Contribuer à l'aide, que celle-ci se déploie au niveau international ou local, est une façon tangible de manifester notre solidarité envers l'être humain vulnérable ou dans la précarité.

Plan-les-Ouates a construit une partie de son identité sur cette ouverture à l'Autre et contribue ainsi, modestement mais certainement, à la réduction de la pauvreté, à la promotion de la paix et des droits humains et à apporter des réponses aux défis globaux tels que les pandémies, le dérèglement climatique et les phénomènes migratoires.

Le premier règlement communal date du 4 juin 1997 avec un taux de 0.7% du budget global. En 2001, le 0.7% passe à 0.9 % et 50% du montant dévolu à la coopération au développement est attribué à la Fédération Genevoise de Coopération (FGC). Cette attribution a été formalisée via un accord cadre en 2006. En 2024 la Commune a prévu d'allouer 659'700 CHF à la solidarité internationale (73'300 CHF pour 0.1%).

Une augmentation de 0.3% du taux se traduirait donc, pour 2024, par une augmentation des dépenses de 219'900 CHF, soit 0.9% de l'excédent ou 0.15% des recettes.

Notre commune s'est toujours engagée à répondre aux crises dans la ferme conviction que la solidarité est essentielle pour construire un avenir plus juste et équitable pour toutes et tous et promouvoir un développement durable. Ici et ailleurs.

Le changement climatique aggrave la pauvreté. Là où il y a pauvreté, il est extrêmement difficile de réagir aux crises ou de se protéger contre des événements extrêmes. Les populations locales ne peuvent pas s'adapter parce qu'elles n'ont ni les moyens financiers nécessaires, ni l'accès aux technologies appropriées.²

La crise due au COVID-19 s'est traduite par une augmentation de la pauvreté et le creusement des inégalités selon la Banque Mondiale. Les pays les plus pauvres sont face à une crise plus profonde et plus durable qui a anéanti trois à quatre années de récents progrès dans la lutte pour une réduction des inégalités. A l'échelle mondiale, environ 97 millions de personnes supplémentaires vivent avec moins de 1,90 dollar par jour à cause de la pandémie, soit une hausse du taux de pauvreté mondial de 7,8 à 9,1 %, et 163 millions de plus vivent avec moins de 5,50 dollars par jour. On estime que trois à quatre années de progrès vers l'élimination de l'extrême pauvreté dans le monde ont été perdues³.

Différentes études démontrent un lien clair entre l'insécurité alimentaire et l'instabilité politique ainsi qu'entre les risques climatiques, la fragilité croissante et les conflits armés. Selon diverses prévisions, les migrations liées au climat vont également augmenter massivement dans les années à venir, avec des conséquences aiguës pour la stabilité économique et politique mondiale. D'où l'importance d'agir pour faire en sorte que les conditions de vie engendrent l'envie de rester et point de partir.

² Thomas Stocker, Université de Berne, « Des projets pour faire face à l'urgence climatique », in *Tribune de Genève*, 25 mai 2024

³ <https://blogs.worldbank.org/fr/voices/laugmentation-de-la-pauvrete-et-le-creusement-des-inegalites-sont-les-autres-sequelles-de-la>

Mais la crise COVID-19 a aussi révélé au grand jour la précarité en Suisse. Dans notre pays, on est pauvre lorsqu'on ne gagne pas un revenu suffisant pour entretenir sa famille, lorsqu'on n'arrive pas à payer l'assurance-maladie ou disposer d'un logement décent, ou lorsqu'une visite chez le dentiste est hors de prix. La pauvreté en Suisse est synonyme d'absence de contacts avec les autres, d'exclusion de la société et d'absence de perspectives. Elle est souvent cachée.⁴

En 2022, 702'000 personnes étaient touchées par la pauvreté en Suisse. 298'000 hommes et femmes sont menacés de pauvreté malgré un emploi rémunéré, ce sont les *working poor*. Aussi 99'000 enfants sont considérées comme menacées de pauvreté. La pauvreté n'est donc pas un phénomène marginal en Suisse. C'est entre 12 et 14% de la population suisse qui est en difficulté et que nous pouvons, dans une certaine mesure, aider davantage.

Finalement, augmenter notre contribution aura un effet positif sur l'image de notre Commune engagée à la fois à soutenir les plus vulnérables ici, donc à œuvrer pour une société harmonieuse, inclusive et plus stable et, sur le plan international, à assumer notre part de responsabilité historique et contribuer ainsi à un avenir plus juste, équitable et viable pour toutes et tous.

⁴ <https://www.caritas.ch/fr/pauvrete-en-suisse/>